

Procès verbal du conseil municipal du lundi 1er mars 2021

Le lundi 1er février deux mille vingt et un, le conseil municipal s'est réuni sur convocation de Mme Hélène ASTRIC, Maire, à la Mairie à 20h00.

Membres présents :

- Mme Hélène ASTRIC
- M. Thomas MILLET
- M. Eloi JARAMAGO
- Mme Edith PAILLER
- Mme Pascaline FORNOT
- Mme Véronique TOURNERET
- Mme Karine BOUILLÉ
- Mme Sakina JAMALI
- M. Gérard BASTIEN
- M. Nicolas JEANDOT
- M. Nathan COMBET
- M. Luc PIERRET

Membres absents :

- M. Souleymane GASMI, absent non excusé
 - Mme Christelle AMIOTTE, absente non excusée
 - Mme Eve-Mary DENISOT, absente non excusée

Mme Edith PAILLER a été élue secrétaire de séance.

Le Procès Verbal du 1er février 2021 est adopté à l'unanimité.

Prospective financière et orientation budgétaire 2021

M. MILLET, Adjoint au Maire chargé des Finances donne un aperçu des orientations budgétaires pour la durée du mandat. Des décisions seront prises pour assurer une bonne gestion des finances de la commune.

Convention avec l'association "l'arche de Ploum" de Torpes pour la campagne de stérilisation des chats

La Maire présente la convention qu'il y a lieu d'établir avec l'association "l'arche de Poum" de Torpes et la cabinet vétérinaire de Quingey pour la campagne de stérilisation des chats errants sur la commune.

L'exposé entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'**unanimité** et autorise la Maire à signer la convention correspondante.

Un budget d'un montant de 700€ a été fixé et adopté. Les habitants seront informés ultérieurement du début de la campagne.

Election des délégués au CNAS

La Maire rappelle que la commune cotise au Centre National d'Action Social pour les agents de la commune. Il convient de désigner pour le mandat 2020-2026 les délégués agents et élus. Elle propose de nommer M. Thomas MILLET délégué élus et M. Alexandre MARGUET délégué agents.

L'exposé entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'**unanimité**.

Point sur les projets

* Ecurie SAGE : les travaux de démolition par l'Entreprise TP LARTOD sont prévus pour la deuxième quinzaine de mars. Monsieur JARAMAGO, Adjoint aux travaux, ajoute que les travaux d'électrification des bornes pour véhicules sont en cours suite à des malfaçons en même temps que ceux d'éclairage public rue de l'Eglise.

* La végétalisation de la véranda de l'école maternelle afin d'apporter un peu de fraîcheur aux petits en cas de forte chaleur a été effectuée par l'entreprise BOUTET. En attendant la pousse, il est préconisé de badigeonner la baie vitrée de peinture blanche, qui s'enlève facilement, pour stopper les rayons solaires.

* Pour rester en contact malgré le contexte d'isolement et fêter l'arrivée du printemps, la commission "intergénérationnel" propose d'offrir un petit pot de pensée à nos anciens accompagné d'un dessin réalisé par les enfants du centre périscolaire.

* Marché de producteurs : des paniers de produits locaux seront proposés dans un lieu encore à définir et des animations pourront être mises en place.

Distribution de produits Alimentaires locaux, de saison, bio ou non et pouvant être transformés, avec des producteurs dans un rayon de 80 km autour de Besançon.

Projet de Mr Piroolley Jean Francois, soutenu par BGE Franche Comté à condition que 3 communes adhèrent au projet pour garantir une viabilité économique. Boussières est engagé avec Avanne-Aveney et Pelousey. Objectif, débuter en septembre 2021.

Son objectif est de réunir une vingtaine de producteurs locaux ayant des exploitations de taille humaine, autour d'une charte afin de proposer des produits de qualité à juste prix, production eco responsable. Participer à une économie sociale et solidaire, création d'emploi et bénévolat.

* Bistrot associatif : Ayant fait appel à l'EPF pour estimer et acquérir ce local par portage, il a été évalué à 95000€ (comme base de négociation). Monsieur MACHUREY, propriétaire du fonds, propose d'échanger la cave (qui pourrait se rattacher à la vente du café) contre la terrasse appartenant à la commune devant le restaurant.

Après délibération, le conseil décide de refuser cet échange.

Le règlement de copropriété reste encore à fournir par le propriétaire.

Madame la Maire rend compte des retours de l'enquête : 135 questionnaires ont été complétés dont 36 par voie numérique. Le bilan des retours de l'enquête est très positif.

* La commission sécurité routière va commencer à réfléchir sur les possibilités d'améliorer et de sécuriser les différents points dangereux dans le village. La dangerosité du carrefour devant la boulangerie est évoquée.

Questions diverses

M. BASTIEN fait état de réclamations de riverains aux abords du stade, suite à des incivilités d'utilisateurs de cet équipement n'hésitant pas à pénétrer sur les terrains privés pour récupérer les ballons perdus. La question de l'entretien et de l'efficacité des filets pourrait être à l'origine de ces désagréments : un état des lieux est décidé.

Mme ASTRIC informe l'assemblée d'une action soutenue par la Région Bourgogne-Franche-Comté autour des jardins partagés et propose la création d'une commission pour présenter une réflexion et un projet.

La séance est levée à 22h20